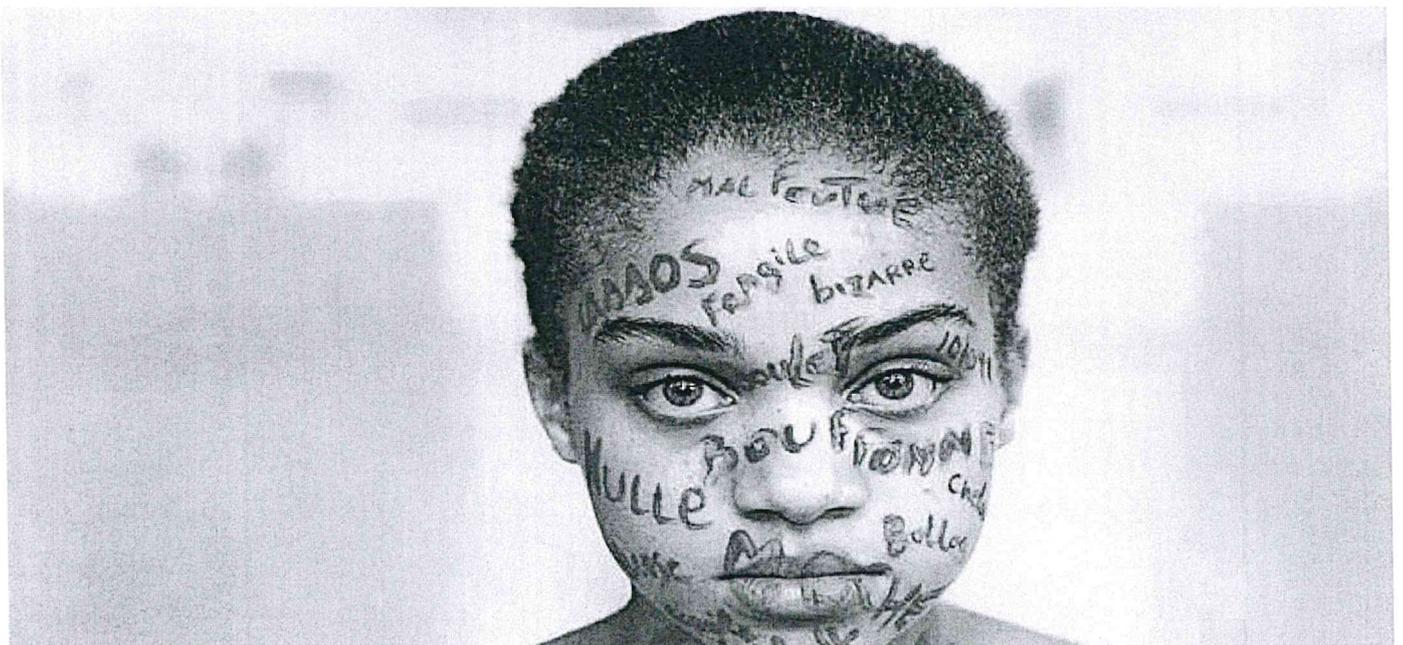


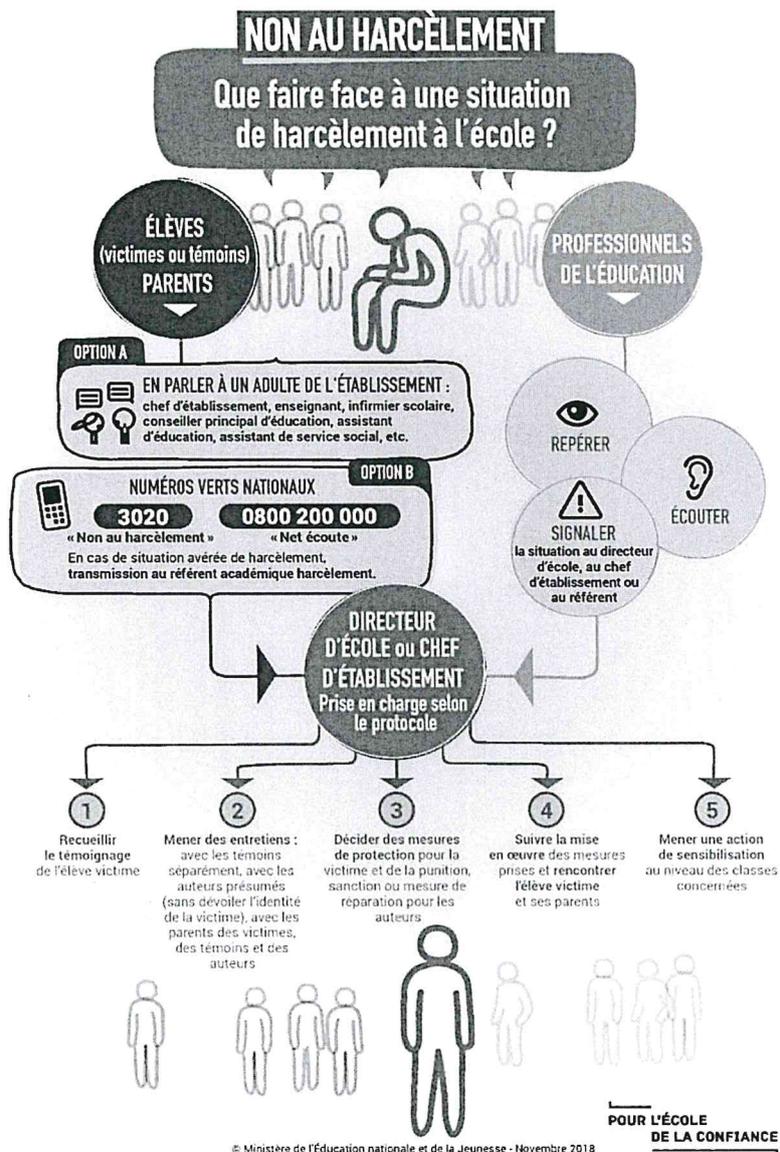
# GUIDE POUR LE TRAITEMENT DES SITUATIONS DE HARCELEMENT

Circonscription de Nemours



# CADRE GENERAL

- **Définition** : Le harcèlement est une violence répétitive, physique, verbale ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un de leurs camarades qui est dans l'incapacité de se défendre dans ce contexte précis.
- **Cadre national** :





- **Le programme pHARe**

Le **programme de lutte contre le harcèlement à l'école, « pHARe »**, dote les écoles élémentaires et les collèges d'un **plan de prévention du harcèlement entre élèves**. Il **combine plusieurs actions et dispositifs** incluant un large éventail d'outils variés et concrets.

Le plan de prévention du harcèlement se fonde sur **8 piliers** :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires, communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

***Dans les écoles et les établissements***, pHARe prend appui sur des équipes locales formées au repérage et à la prise en charge des situations, des ambassadeurs collégiens acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes, des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés.

***Au niveau académique***, un comité de pilotage du programme est présidé par le recteur avec au moins deux superviseurs académiques en charge de l'organisation de la formation des équipes ressources des écoles, des établissements et des ambassadeurs lycéens.

***Au niveau national***, pHARe s'appuie sur le comité de suivi du dispositif pHARe, le comité d'experts national de lutte contre le harcèlement, et **2 lignes téléphoniques de soutien aux victimes de harcèlement, le 30 20, et de cyberharcèlement, le 30 18.**

- **Les enjeux du programme pHARe**

- Doter toutes les écoles élémentaires et les collèges d'un plan de prévention structuré et efficient
- Assurer la sécurité et le bien être des élèves en agissant directement sur le climat scolaire
- Apporter de la sécurité aux équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et la prévisibilité de l'action publique
- Permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement dans chaque établissement